

STYLES ARCHITECTS

BOUR

GUIDE DE RECOMMANDATIONS

DE

CAMPUS
DE TALENCE,
PESSAC,
GRADIGNAN

AUX

Ce guide de recommandations a été conçu et rédigé par Maurice Culot et Jean Paul Midant (styles.architects@wanadoo.fr et jeanpaul.midant@gmail.com)

Secrétariat de rédaction et maquette : Angèle Denoyelle

Commande du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle - Direction générale pour la recherche et l'innovation

Pilotage de l'étude : service des grands projets immobiliers, Alain Neveü, chef de service ; Florence Kohler, conseillère campus

Ce guide de recommandations avec son introduction correspond au rendu de la prestation 2 de la mission 2, et se situe dans le prolongement de l'inventaire et de l'historique du site déjà réalisés

En annexe de la version papier, on trouvera sa transcription en PDF sur un CD Rom, ainsi que sa version Power Point permettant une utilisation facile sur support numérique.

La mise au point du guide de recommandations avec les partenaires a parfois entraîné le réajustement des fiches et des cartes de la partie Inventaire, rendue précédemment. Une version PDF avec ces modifications est incluse.

L'équipe adresse ses remerciements à Mr Jérôme Goze, directeur de projet Opération Campus et Mme Anne-Marie Thenaille, chargée d'aménagement opérationnel Opération Campus, à Mrs Dubourg, directeur technique de la DPI Bordeaux 1, et Sanguirgo, directeur du SIGDU.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU GUIDE DE RECOMMANDATIONS	4
LES 8 POINTS FORTS DU PATRIMOINE UNIVERSITAIRE BORDELAIS A TALENCE - PESSAC - GRADIGNAN	5
POUR UNE STRATÉGIE DE REDÉCOUVERTE, PRÉSERVATION, ÉVOLUTION ET MISE EN VALEUR DES ÉLÉMENTS OU ENSEMBLES FONDANT LA VALEUR PATRIMONIALE DU CAMPUS. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES	6
20 BÂTIMENTS ET ENSEMBLES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS REMARQUABLES	7
CARTES DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET DES ENSEMBLES URBAINS, ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS	8
LES BÂTIMENTS REMARQUABLES - DESCRIPTION ET RECOMMANDATIONS	10
LES ENSEMBLES URBAINS, ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS REMARQUABLES - DESCRIPTION ET RECOMMANDATIONS	42

PRÉSENTATION DU GUIDE DE RECOMMANDATIONS

Dans son introduction, ce guide est une synthèse des analyses et discussions entre partenaires visant à identifier les fondements de la valeur patrimoniale qui peut être attachée au campus de Bordeaux-Talence-Pessac-Gradignan. Il introduit les éléments d'une stratégie de redécouverte, préservation, évolution et mise en valeur des éléments ou ensembles bâtis et paysagers distingués comme remarquables. Ceci dans la perspective d'une intervention lourde, à court et moyen terme, sur le site.

Ont ensuite été élaborées des recommandations visant à retrouver ou préserver, ou conforter ou réinterpréter les éléments ou ensembles retenus, à l'attention des groupements candidats aux contrats de partenariats public privé à passer dans le cadre de l'Opération Campus, ainsi que des maîtres d'œuvre qui interviendront sur les bâtiments ou les espaces extérieurs.

LES 8 POINTS FORTS DU PATRIMOINE UNIVERSITAIRE BORDELAIS A TALENCE - PESSAC - GRADIGNAN

- Une cité linéaire, dédiée au savoir et à sa transmission inaugurée pour sa première phase en 1960, forme urbaine rigoureuse singulière et unique en France dans l'histoire de l'architecture de l'enseignement.
- Composante de cette cité linéaire, une même famille de bâtiments pour le premier campus scientifique et son extension. Elaborée par l'architecte René Coulon pour abriter des programmes différents, ces bâtiments ont été conçus, assemblés et construits sur les mêmes principes rationnels, selon une même esthétique. Cette image de l'université bordelaise de la fin des années 1950 et du début des années 1960 renvoie alors à celle du laboratoire de recherches des grandes entreprises françaises (pour lesquelles travaille par ailleurs l'architecte).
- Ces bâtiments, marquant aujourd'hui l'entrée du site universitaire, font aujourd'hui signal dans l'agglomération.
- L'intégration dans cette urbanisation de tendance moderne de quatre anciennes propriétés, maisons de campagne, domaines agricoles et viti-coles, et monastère, érigés depuis le XVIe siècle jusqu'en 1957, et les possibilités de mises en valeur en un seul lieu des différentes conceptions de l'architecture, de la ville et du monde rural résultant de cette proximité.
- Sur l'ensemble du site de Bordeaux TPG, un type de bâtiment universitaire particulièrement soigné, ayant fait l'objet de plusieurs interprétations architecturales originales : le grand amphithéâtre.
- Des ensembles paysagers de qualité par leur taille, leurs plantations et leur préservation, disséminés sur toute la surface du campus.
- Une mise en valeur du paysage potentiellement facilitée par une végétation constituée de grands sujets (chênes, érables, hêtres, pins), pour certains issus de parcs et jardins préexistants.
- Un début de collection d'art et notamment de parc de sculptures, ponctuant les parcours des usagers, qui, si il était enrichi méthodiquement aujourd'hui, gagnerait beaucoup et rapidement.

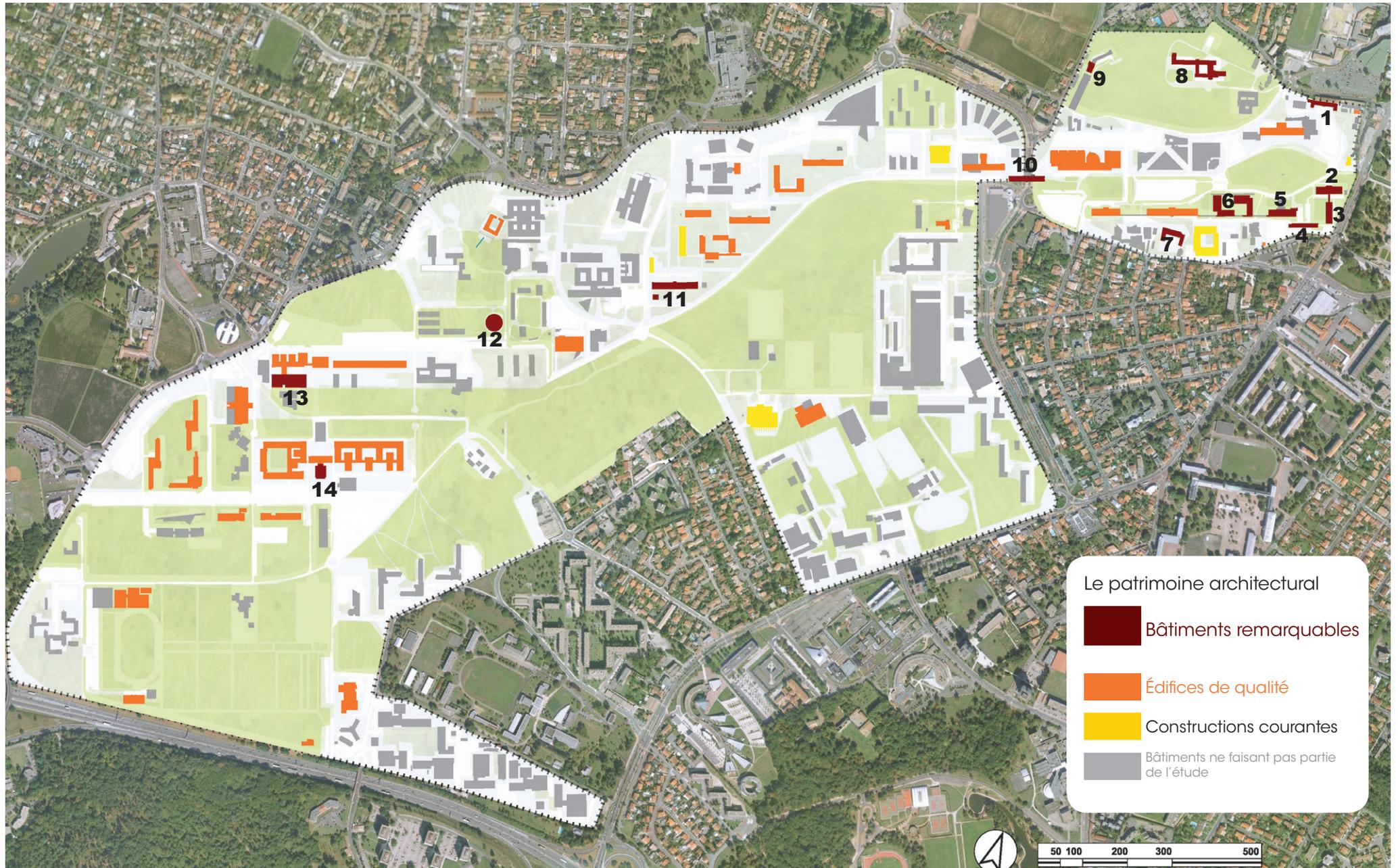
POUR UNE STRATÉGIE DE REDÉCOUVERTE, PRÉSERVATION, ÉVOLUTION ET MISE EN VALEUR DES ÉLÉMENTS OU ENSEMBLES FONDANT LA VALEUR PATRIMONIALE DU CAMPUS. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Les responsables du site devront s'interroger sur la création d'un mode de gestion collective de l'ensemble des espaces publics et des bâtiments, de manière à assurer un entretien régulier et cohérent des espaces, pour leur conférer un caractère homogène (éclairage, signalétique, plantations), et mener une réelle politique en matière de mise en valeur du patrimoine architectural et paysager.
- Il est recommandé que les bâtiments, et ensembles architecturaux et paysagers considérés comme remarquables (en rouge sur les cartes annexées), fassent l'objet d'une étude historique préalable à leur transformation lourde. Cette étude pourrait être confiée à un professionnel reconnu, historien ou architecte titulaire du DSA Architecture et Patrimoine ou ancien élève de l'école de Chaillot, voire paysagiste DPLG. Celui-ci s'attachera à rechercher les plans d'origine, à dresser un récapitulatif des transformations déjà opérées, à fournir une étude documentaire sur les chantiers déjà menés, à déterminer les matériaux et mises en œuvre employées jusqu'alors, à rechercher les coloris d'origine et, d'une manière générale, à rassembler tous les témoignages sur la situation passé et présente du bâtiment pouvant servir le projet futur. Cette réflexion bénéficiera de l'inventaire du patrimoine architectural déjà réalisé d'une manière globale sur le campus et s'inscrira dans le prolongement de ce guide de recommandations.
- Tous les bâtiments (en orange sur la carte annexée) et ensembles architecturaux et paysagers signalés (dont le périmètre est repéré aussi en orange sur une deuxième carte associée à la première) possèdent une qualité particulière. Ou bien cette qualité n'a pas été aussi marquée dès l'origine que celle des bâtiments et ensembles jugés aujourd'hui remarquables, ou bien ces bâtiments et ensembles signalés ont été transformés ou défigurés au fil du temps ; si bien qu'ils ne représentent plus aujourd'hui des éléments remarquables du patrimoine architectural, urbain et paysager des campus. Considérant néanmoins leur fort potentiel au sein d'un projet global de mise en valeur, il est demandé aux équipes de créateurs devant intervenir sur ceux-ci, de prendre en compte leur signification et leur forme première dans leur propre projet.
- Dans le cadre des projets de PPP, il est possible et souhaitable de prévoir aux cahiers des charges au même titre que le souci porté sur le patrimoine immobilier, l'enrichissement du parc des œuvres d'art réalisées au titre du 1% artistique. Ce 1% pouvant recouvrir des interventions du type création de mobilier, mise en place de bassins et de fontaines, signalétique, intervention sur le paysage, sur la lumière, dispositifs acoustiques, etc... De cette manière, le campus conforterait son rôle patrimonial en apportant à ses usagers la jouissance d'œuvres échappant à la stricte logique fonctionnelle du programme initial, en développant un véritable confort tant visuel qu'intellectuel. La gestion de ces œuvres comme un ensemble cohérent, dont certaines seront déjà en place depuis plusieurs générations, confortera l'image d'un campus soucieux à la fois de son patrimoine et de la création contemporaine, et pourra susciter l'organisation de visites, conférences et autres événements en liaison avec l'architecture et le paysage.
- La mise aux normes (isolation, réduction de la consommation énergétique) des bâtiments dits remarquables ne pourra certainement jamais atteindre le niveau requis pour les bâtiments courants. Il est donc vivement conseillé d'appliquer la stratégie déjà utilisée sur le campus de Grenoble Saint-Martin d'Hères-Gieres, à savoir viser un objectif global, en acceptant que certains bâtiments soient moins performants. On recherchera donc un quotient moyen pour l'ensemble des édifices du campus et non la performance de chaque bâtiment pris séparément.

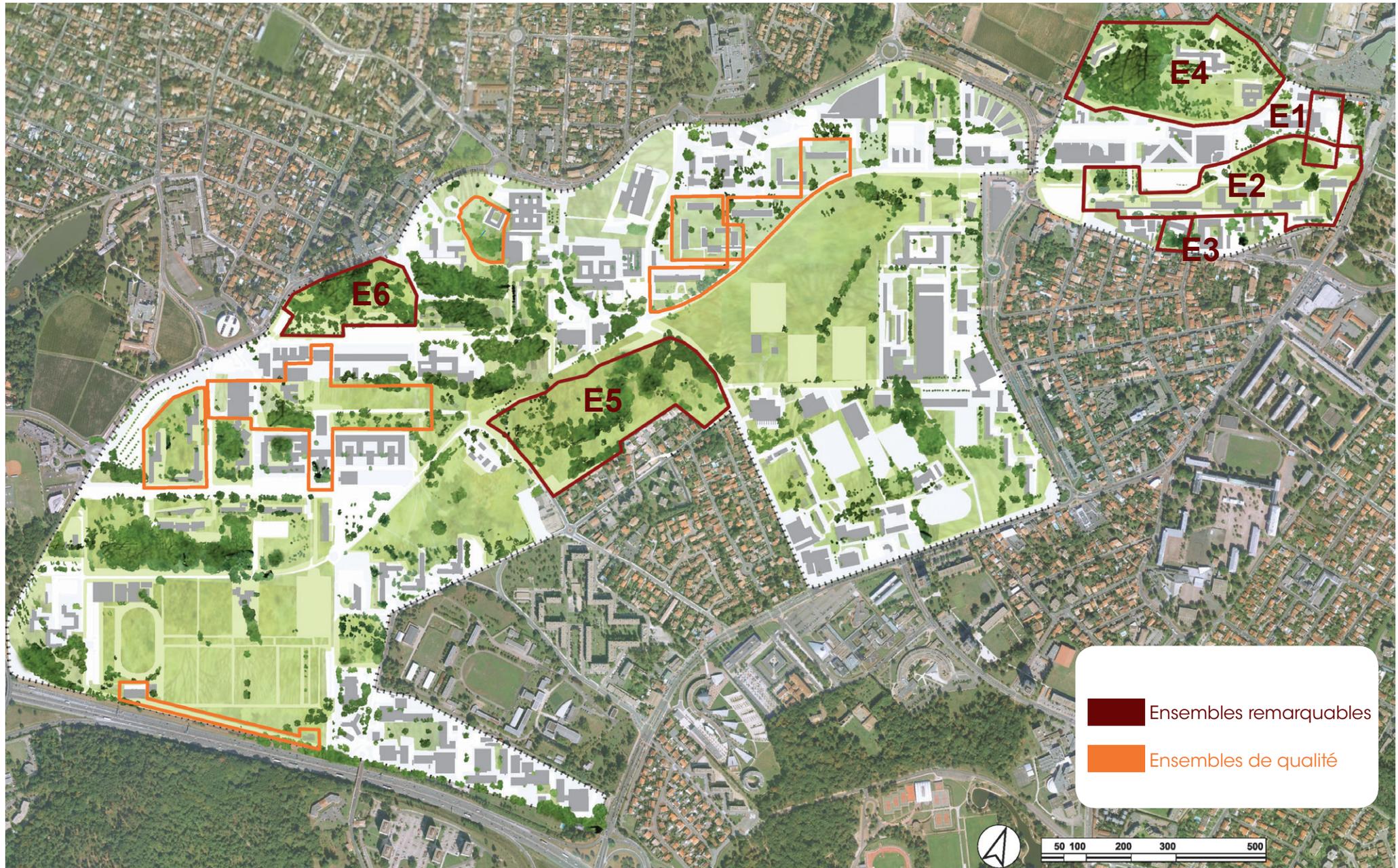
20 BÂTIMENTS ET ENSEMBLES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS REMARQUABLES

- Les travaux préliminaires d'inventaire ont permis dans chacun des sites étudiés de distinguer des bâtiments ainsi que des ensembles architecturaux et paysagers. Ceux-ci ont été sélectionnés dans un premier temps en fonction des critères suivants : emplacement sur le campus, usage, nature du programme, personnalité du maître d'œuvre, écart entre état d'origine et état de conservation actuel, nature des éventuelles transformations déjà opérées, capacité à supporter des transformations à l'avenir (voir les fiches intégrées au livret précédent intitulé Inventaire du patrimoine architectural et paysager).
- Dans ce premier inventaire, à l'aide de ces critères, les bâtiments et les ensembles ont été classés en trois catégories : remarquables, de qualité, courants ou banals.
- Dans la phase de réflexion dont ce guide est la synthèse, le jugement sur l'architecture des édifices et sur les paysages a pu être apprécié ensuite avec le recul d'une analyse fondée sur l'étude de huit autres campus répartis sur le territoire national, aménagés à la même époque par d'autres architectes, urbanistes, voire paysagistes. Ont été alors distinguées les caractéristiques bordelaises au regard des exemples comparables et des concordances entre solutions de transformations adoptées ailleurs et dans le temps pour les mêmes types de programmes ou de situations.
- Le choix des édifices ainsi que des ensembles architecturaux et paysagers remarquables a alors été fixé. Ce sont d'abord eux qui devront faire patrimoine sur le campus dans les quelques années à venir. Le souci a été de sélectionner les exemples les moins contestables, notamment pour les non spécialistes, sachant que ces bâtiments et ces paysages seront aussi les outils pour la mise en valeur d'éléments moins repérables qui possèdent un réel caractère, sans avoir acquis aujourd'hui une très forte identité.
- Pour les bâtiments remarquables des années 1960, plutôt que de proposer dès maintenant l'évolution des documents d'urbanisme et plus encore des protections au titre des monuments historiques, nous suggérons qu'ils puissent d'abord faire l'objet d'un examen du groupe d'experts rassemblé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (du Ministère de la culture et communication) pour qu'ils puissent être éventuellement labellisés « Patrimoine du XXe siècle ». Il s'agira d'un pas non négligeable, et d'une ouverture à la discussion notamment avec l'Architecte des Bâtiments de France. Cette labellisation qui n'entraîne pas de servitude de protection réglementaire, pourra permettre d'intégrer la mise en valeur de ces bâtiments dans le champ des actions locales et régionales, au sein d'un réseau déjà constitué, pour échanger expériences et compétences.
- Pour les ensembles paysagers, nous recommandons qu'ils soient considérés au titre du PLU dans les catégories qui permettent leur préservation, ce qui est déjà le cas pour certains d'entre eux. Dans l'attente d'éventuelles modifications, nous demandons dans les prochaines années de les respecter selon le périmètre et le descriptif que nous avons donnés.

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL



LES ENSEMBLES URBAINS ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS



1 - ANCIEN CHÂTEAU BONNEFONT - ARMAND CORCELLES, ARCHITECTE

(Voir Fiche 03 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Le premier campus scientifique de Talence est établi à l'emplacement de deux propriétés de plaisance plus anciennes qui ont subsisté : le castel Terrefort au sud et le château Bonnefont au nord, établi en surplomb, à droite de la grille d'entrée principale. Le bâtiment a été construit pour sa partie centrale en 1805 pour Jean-Etienne Balguerie, dit Balguerie fils, par l'architecte bordelais Armand Corcelles (1765-1843). Le commanditaire était ancien capitaine au long cours, propriétaire d'une maison de commerce à Bordeaux depuis 1787, notamment armateur d'un bateau corsaire pendant l'Empire, député de Bordeaux intramuros en 1827. Conçue comme une maison de campagne, le bâtiment est distribué horizontalement par une galerie de services située à l'arrière d'un ensemble de pièces de réception donnant sur un grand parc paysager aménagé par l'architecte en contrebas. On trouve dans le château encore aujourd'hui l'escalier central auquel on accède par un vestibule installé dans l'axe de l'entrée principale, remarquable par son dessin et sa simplicité. L'ancienne salle à manger à droite du vestibule possède des boiseries d'époque et un trumeau de



glace néo-classique. A chaque extrémité, le premier château a été étendu par deux ailes identiques en équerre (à l'origine billard et bibliothèque ?), préservant la symétrie d'origine. Chacune est éclairée par une grande baie au remplage¹ en pierre de style gothique dans le goût romantique des années 1830, (vraisemblablement construite par le nouveau propriétaire, le négociant Christian Gaden) donnant sur le jardin. Ces deux adjonctions figurent sur le relevé cadastral de Talence établi en 1846. Pendant trois générations aux mains de la famille Gaden, la maison passe ensuite à d'autres propriétaires et prend le nom de Château Bonnefont (contraction de Bonne-Fontaine) à cette époque. Quand il est acheté par l'Etat en 1952, le château est devenu « l'ancienne propriété Beaumartin ». Le château accueille aujourd'hui le service Communication et le service Culture de l'université de Bordeaux 1.

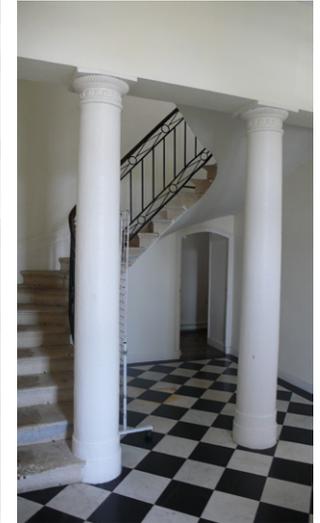
¹ Armature de pierre qui, dans le style gothique, encadre de ses festons les vitraux des fenêtres polylobées.

1 - CHÂTEAU BONNEFONT - ARMAND CORCELLES, ARCHITECTE

RECOMMANDATIONS



- Ne faire aucune intervention altérant l'apparence de la façade sud, des ailes en retour d'équerre et des toitures.
- Conserver dans son intégralité le vestibule d'entrée ainsi que le grand escalier et sa cage situés dans le prolongement.
- Conserver dans son intégralité, boiseries, cheminée, trumeaux, rosaces, le décor de la salle située à droite du vestibule.
- Pour toute intervention architecturale autre que l'entretien du bâtiment, s'appuyer sur une étude historique précise, inventoriant les éléments anciens et mettant à disposition tous les documents d'archives disponibles.



- Enlever les plantations récentes devant la façade principale de l'édifice pour que celle-ci puisse être visible de tout le campus situé en contre-bas.
- Interdire le stationnement automobile devant l'embranchement donnant accès à l'entrée principale et sur toute la façade sud de l'édifice.

1 - CHÂTEAU BONNEFONT

PHOTOGRAPHIES



2 - ENSEIGNEMENT DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE (BÂT. A1) (voir Fiche 08 de l'inventaire)

RENÉ COULON ARCHITECTE, JEAN-LOUIS LUDINARD CHEF DE PROJET, ROBERT ET JACQUES TOUZIN ARCHITECTES D'OPÉRATION

DESCRIPTION



Ce bâtiment fait partie d'un ensemble conçu par l'architecte René Coulon au milieu des années 1950 dans le cadre d'une des premières réflexions sur l'architecture universitaire et sa nécessaire rationalisation en France. La solution choisie est l'insertion dans l'ordonnance rigoureuse du plan masse de plusieurs types d'édifices, qu'il est possible de décliner ensuite à l'identique (acceptant quelques variantes de détail). L'immeuble situé à l'entrée du campus scientifique est un bâtiment consacré initialement à l'enseignement et il regroupe salles de cours et de travaux pratiques. Plus loin on trouvera un bâtiment rassemblant les bureaux, salles de réunions et bibliothèque pour la recherche, puis un bâtiment abritant les amphithéâtres, un bâtiment pour les ateliers (utiles pour l'enseignement de la mécanique), etc... Le projet est de répéter les mêmes types dans la mesure où ils ont été conçus pour l'ensemble des disciplines scientifiques universitaires enseignées sur le campus (physique, chimie, biologie, mécanique, minéralogie). L'aspect de ces bâtiments se rapproche de celui des immeubles consacrés aux études et recherches dans l'industrie privée, dont l'architecte est le spécialiste à son époque. On y abandonne tout décorum en façade, propre aux bâtiments publics, et de cette manière l'image de l'université en est profondément bouleversée pour rejoindre l'idéal de modernité poursuivi après la deuxième guerre mondiale. Leur agencement dans l'espace du campus prend de ce fait de l'importance et gagne en signification. A Bordeaux, le projet de Coulon est de concevoir une cité linéaire du savoir. L'immeuble consacré à l'enseignement en Physique est le premier du campus mais il introduit l'ordonnance selon une figure géométrique en

rectangle, à demi-fermée sur elle-même afin de constituer dans les espaces libres intérieurs le premier lieu d'accueil et de rencontres (dont l'utilisation se cantonne aujourd'hui uniquement au stationnement automobile). Le dessin des façades laisse deviner le mode constructif. La structure apparente en béton souligne le dimensionnement des modules en plan de trois mètres avec lequel l'architecte s'astreint à travailler. Mais cette structure file horizontalement pour montrer que l'intérieur, sur la façade avant, est conçu comme un plateau où il est possible d'y loger des salles de cours ou de travaux pratiques de différentes surfaces, selon la demande, tandis que les trois cages d'escalier verticales, au centre et aux extrémités, sont positionnées à l'arrière. Une des caractéristiques du premier des bâtiments d'enseignement constitué de vingt travées sur trois niveaux posés sur un rez-de-chaussée surélevé au-dessus d'un sous-sol, est d'être équipé à ses deux extrémités d'une salle sur le toit-terrasse. Son entrée centrale au nord-ouest est marquée par un perron d'une dizaine de marches couvert d'un auvent. De l'autre côté du hall traversant, coupé par une cloison de pavés de verre, l'accès vers l'arrière est prolongé au dehors par un portique de béton permettant à l'origine la circulation à couvert entre les bâtiments, aujourd'hui partiellement détruit. Des escaliers de secours dans des tours métalliques ont été ajoutés récemment à chaque extrémité de la barre et viennent doubler les circulations verticales d'origine en permettant l'installation d'un monte-charge.

2 - ENSEIGNEMENT DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE (BÂT. A1)

RENÉ COULON ARCHITECTE, JEAN-LOUIS LUDINARD CHEF DE PROJET, ROBERT ET JACQUES TOUZIN ARCHITECTES D'OPÉRATION

RECOMMANDATIONS



- Pour les 6 bâtiments situés à l'entrée du campus (A1, A2, A3, A4, A5 et A6) construits par René Coulon, avec leur structure béton laissée visible et leurs panneaux de remplissage de béton et gravillons de porphyre de Saint-Vérent (dans les Deux-Sèvres), il est demandé un soin particulier dans toute transformation d'envergure pour respecter l'aspect de ces bâtiments historiques.
- On respectera notamment les mesures et proportions initiales, le rythme des pleins et des vides, les retraits et les avancées.
- On n'acceptera, à l'extérieur comme à l'intérieur, de remplacer les éléments anciens que par des éléments nouveaux aussi solides, et procurant des effets visuels équivalents, au point de vue de la texture et de la couleur.
- Les éléments de petite serrurerie métallique ne devront être remplacés qu'en cas de véritable nécessité.
- Ce que l'on ne doit pas faire ici, c'est ce que l'on a fait en construisant le bâtiment bas réalisé dans les années 1990-2000 accolé à la façade nord du bâtiment de recherche en physique (bâtiment A4). L'idée semble avoir été d'intégrer l'extension dans la construction plus ancienne ; mais l'amateurisme avec lequel cela a été fait est consternant : aucun rapport de proportion, aucun rapport d'échelle, pas de raccordement véritable, un emploi très approximatif de couleurs rouge orange, une composition non rigoureuse admettant aucune symétrie, enfin une pauvreté caricaturale dans la mise en œuvre. Ce réquisitoire pour souligner qu'en matière de réhabilitation d'une architecture rationnelle des années 1960, il n'y a pas de place pour l'à peu près. Ou bien on travaille dans la continuité de ce qui a été fait initialement, ou bien on dégrade ce qui a été fait auparavant.

3 - ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE DE MÉCANIQUE BORDELAISE (BÂT. A2) (voir Fiche 09 de l'inventaire)

RENÉ COULON ARCHITECTE, JEAN-LOUIS LUDINARD CHEF DE PROJET, ROBERT ET JACQUES TOUZIN ARCHITECTES D'OPÉRATION

DESCRIPTION



Ce bâtiment est implanté perpendiculairement au bâtiment d'enseignement de physique et donne sur l'intérieur de l'îlot créé pour servir d'introduction à la ligne droite selon laquelle se prolonge le campus vers l'ouest. Il fait partie d'un ensemble conçu par l'architecte René Coulon au milieu des années 1950 dans le cadre d'une des premières réflexions en France sur l'architecture universitaire et sa nécessaire rationalisation. Destiné à l'enseignement de la mécanique, et nécessitant l'installation en son sein d'ateliers munis d'un outillage conséquent, le principe de sa structure diffère de celui adopté pour les autres bâtiments de cours, de travaux pratiques et de recherche. Il s'agit ici d'un portique en béton armé dont les travées verticales sont remplies au gré des besoins. Malheureusement aujourd'hui l'immeuble souffre de trois maux : une réhabilitation irrespectueuse de l'état initial, un manque d'entretien, une sous utilisation des espaces. Sur ce dernier point, l'atelier situé à l'extrémité vers le sud, sert aujourd'hui de remise et de garage, et si ce relatif délaissement a permis de préserver son volume intérieur, cette fonction reste peu adaptée aux potentialités du lieu. La réhabilitation semble avoir été guidée par l'envie de donner du côté de la rue une visibilité à l'Institut de Recherche en Mécanique Universitaire Bordelaise. Ce qui s'est fait au

détriment de l'architecture, en disposant sur la façade des signaux qui défigurent son ordonnancement rigoureux. On y a adjoint un volume extérieur dont l'orientation oblique couronnée d'une forme circulaire contredit la grille orthogonale de composition (l'édicule triangulaire de béton positionné à l'arrière est quant à lui parfaitement incongru). Pour accentuer le rejet de l'existant, l'édicule récent a été peint dans un coloris totalement différent de celui adopté pour tous les bâtiments alentours. Quant aux cinq travées centrales, leur rythme de percement et leur matérialité sont parfaitement étrangères à l'esprit d'origine qui subsiste néanmoins sur les côtés. Cette intervention sur la façade à l'est, devenue façade principale alors qu'elle n'était que façade arrière, se double d'un manque de réflexion sur les besoins et les moyens à adopter pour contrer les effets de l'ensoleillement à l'ouest. On ne peut qu'être décontenancé devant l'effet produit par une accumulation de stores extérieurs, certains gros, d'autres petits, certains en mauvais état, ailleurs inexistants, qui masquent et défigurent ici l'architecture.

3 - ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE DE MÉCANIQUE BORDELAISE (BÂT. A2)

RENÉ COULON ARCHITECTE, JEAN-LOUIS LUDINARD CHEF DE PROJET, ROBERT ET JACQUES TOUZIN ARCHITECTES D'OPÉRATION

RECOMMANDATIONS



- Afin de mettre en valeur l'ensemble des bâtiments conçus par l'architecte René Coulon à l'entrée du premier campus scientifique de Bordeaux Talence, on devra procéder à une dé-réhabilitation de ce bâtiment. Ce qui passe par une programmation cohérente des espaces à son échelle, et un projet global réalisé par un maître d'œuvre soucieux des principes de l'architecture d'origine et de l'insertion du bâtiment dans son environnement bâti.
- On concevra un projet de transformation de ce bâtiment, notamment pour son aspect extérieur, dans la continuité de l'esprit du projet initial de l'architecte René Coulon, selon les mêmes principes qui auront été définis pour la transformation-réhabilitation des bâtiments A1, A2 et A4.

4 - ATELIERS D'ENTRETIEN (BAT. A3) (voir Fiche 10 de l'inventaire)

RENÉ COULON ARCHITECTE, JEAN-LOUIS LUDINARD CHEF DE PROJET, ROBERT ET JACQUES TOUZIN ARCHITECTES D'OPÉRATION

DESCRIPTION



Aujourd'hui utilisée comme ateliers d'entretien du patrimoine immobilier de l'Université de Bordeaux 1, c'est une barre de locaux à rez-de-chaussée sur double hauteur développant 22 travées de 3 mètres, devant laquelle on trouve une plate forme de parking et de déchargement. A l'extrémité nord, le bâtiment est relié à l'immeuble de la mécanique par un portique permettant le déplacement piéton à couvert. On trouve aussi à cet endroit une rampe d'accès à un sous-sol partiellement aménagé sous la barre d'ateliers, où se trouve une station de pompage et un forage. Ce bâtiment a été conçu par René Coulon pour faire partie des types définis lors de la mise au point du projet de premier campus scientifique inauguré en 1960. Avec sa structure en béton armé apparente et son remplissage de panneaux de granulats de porphyre, il s'intègre dans l'ensemble construit avoisinant et n'a pas subi de transformation apparente, si ce n'est l'adjonction d'un petit appentis en bois du côté sud. On remarquera notamment sur la façade ouest ses menuiseries métalliques.

RECOMMANDATIONS



- On concevra un projet de transformation réhabilitation de ce bâtiment, notamment pour son aspect extérieur, dans la continuité de l'esprit du projet initial de l'architecte René Coulon, selon les mêmes principes qui auront été définis pour la transformation réhabilitation des bâtiments A1, A2 et A4

5 - RECHERCHE EN PHYSIQUE (BÂT. A4) (voir Fiche 11 de l'inventaire)

RENÉ COULON ARCHITECTE, JEAN-LOUIS LUDINARD CHEF DE PROJET, ROBERT ET JACQUES TOUZIN ARCHITECTES D'OPÉRATION

DESCRIPTION



Ce bâtiment fait partie du premier ensemble conçu par l'architecte René Coulon. Comme ses voisins immédiats, il fait figure de prototype et sera reproduit plus à l'ouest lors de l'extension du campus scientifique de l'autre côté de la bibliothèque des Sciences et du restaurant universitaire. Reprenant les éléments constitutifs en façade mis en œuvre dans le bâtiment d'enseignement de physique, il en diffère en coupe dans sa structure. Les poutres en béton sont surdimensionnées et évidées afin de pouvoir ménager de véritables galeries de service entre chaque niveau, dans lesquelles peuvent être installées les gaines pour les fluides et le matériel nécessaire à la bonne marche des laboratoires. Ce dispositif est visible en façades, la galerie de service étant ventilée et éclairée naturellement par des ouvertures en longueur situées au-dessus des vitrages les plus importants. Autre disposition originale, du côté nord, l'observateur remarquera qu'horizontalement la succession des salles distribuées par un couloir central s'interrompt dans

la partie médiane. A cet endroit, quatre travées ont été réservées à chaque niveau pour ménager une salle de réunion ou de repos, ou des bureaux, avec vue sur le parc du campus (originellement prévues pour y loger la bibliothèque de chaque laboratoire). En toiture, l'édifice est surmonté d'un réservoir d'eau alimenté par la station de pompage située en sous-sol du bâtiment des ateliers d'entretien. Dans les années 1990-2000, une extension a été accolée selon un angle à 90° sur la façade nord au niveau de la prise de lumière du sous-sol de service et du rez-de-chaussée haut, sans respect pour le bâtiment plus ancien. L'immeuble abrite aujourd'hui l'Institut des Neurosciences Cognitives et Intégratives d'Aquitaine, le Laboratoire d'Intégration du Matériau au Système et le Laboratoire Ondes et Matière Aquitaine.

5 - RECHERCHE EN PHYSIQUE (BÂT. A4)

RENÉ COULON ARCHITECTE, JEAN-LOUIS LUDINARD CHEF DE PROJET, ROBERT ET JACQUES TOUZIN ARCHITECTES D'OPÉRATION

RECOMMANDATIONS



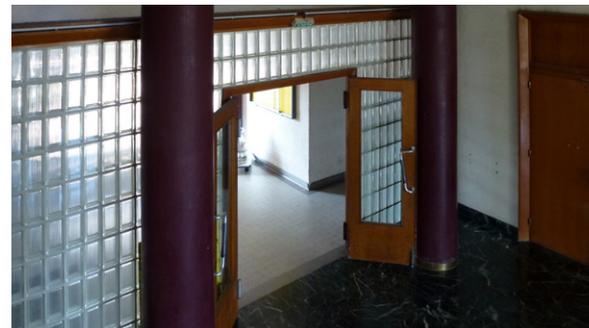
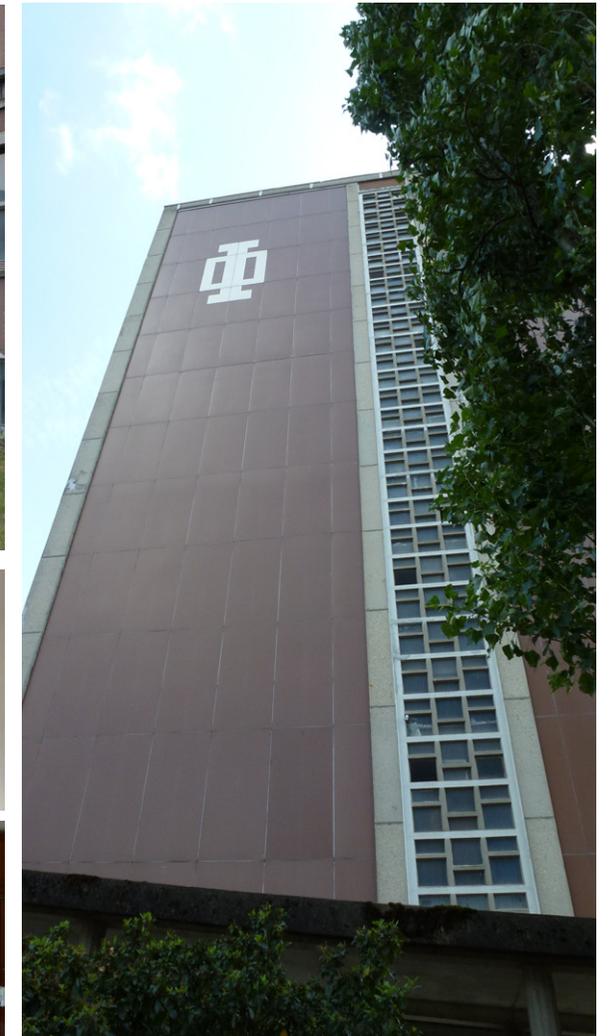
Ce que l'on ne doit pas faire ici c'est ce que l'on a fait récemment en construisant le bâtiment bas réalisé dans les années 1990-2000 du côté nord. L'idée semble avoir été de l'intégrer peu ou prou dans la construction plus ancienne ; mais l'amateurisme avec lequel cela a été fait est consternant : aucun rapport de proportion, aucun rapport d'échelle, pas de raccordement véritable, un emploi très approximatif de couleurs rouge orange, une composition non rigoureuse admettant aucune symétrie, enfin une pauvreté caricaturale dans la mise en œuvre. Ce réquisitoire pour souligner qu'en matière de réhabilitation d'une architecture rationnelle des années 1960, il n'y a pas de place pour l'à peu près.



- Pour les 6 bâtiments situés à l'entrée du campus, (A1, A2, A3, A4, A5 et A6) construits par René Coulon, avec leur structure béton laissée visible et leurs panneaux de remplissage de béton et gravillons de porphyre de Saint-Vérent (dans les Deux-Sèvres), il est demandé un soin particulier dans toute transformation d'envergure pour respecter l'aspect de ces bâtiments historiques.
- On respectera notamment les mesures et proportions initiales, le rythme des pleins et des vides, les retraits et les avancées.
- On n'acceptera, à l'extérieur comme à l'intérieur, de remplacer les éléments anciens que par des éléments nouveaux aussi solides, et procurant des effets visuels équivalents, au point de vue de la texture et de la couleur. Les éléments de petite serrurerie métallique ne devront être remplacés qu'en cas de véritable nécessité.
- Le bâtiment pourrait être labellisé Patrimoine du XXe siècle

5 - RECHERCHE EN PHYSIQUE

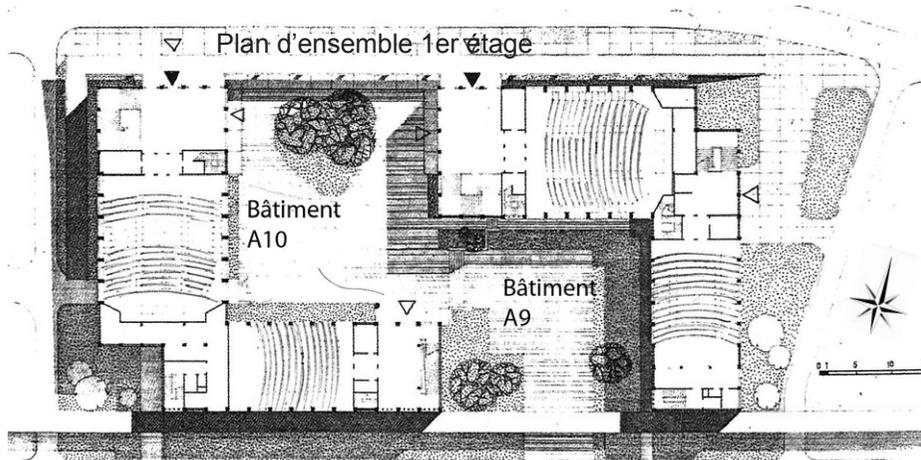
PHOTOGRAPHIES



6 - AMPHITHÉÂTRES DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE (BAT.A9 ET BAT.A10) (voir Fiches 12 et 13 de l'inventaire)

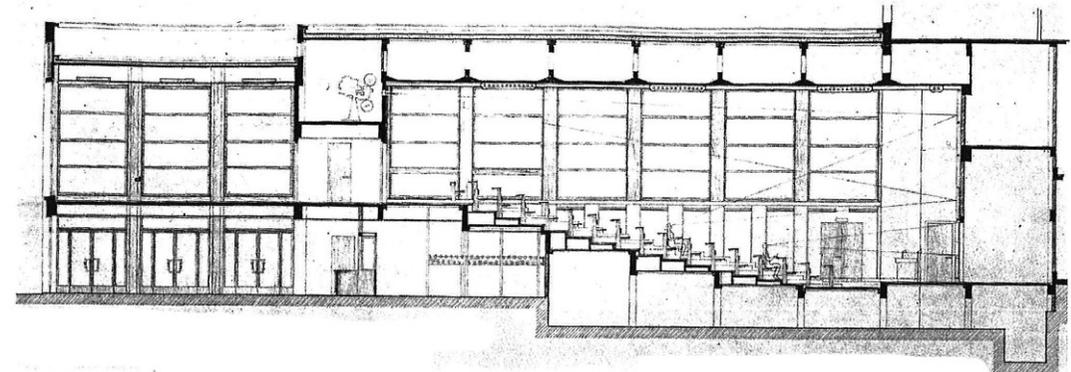
RENÉ COULON ARCHITECTE, JEAN-LOUIS LUDINARD CHEF DE PROJET, ROBERT ET JACQUES TOUZIN ARCHITECTES D'OPÉRATION

DESCRIPTION



Le bâtiment A9 (composé de deux ailes à angle droit) renferme un sous-sol, deux niveaux au nord, trois niveaux au sud et accueille l'Amphithéâtre Alfred Kastler, l'Amphithéâtre de Licence Physique (ALP), des salles de classes, des sanitaires et des locaux techniques. Le bâtiment A10 (composé lui aussi de deux ailes) renferme un sous-sol, deux niveaux au nord, trois niveaux au sud, et abrite le grand amphithéâtre de Chimie, l'amphithéâtre de Licence en Chimie, l'amphithéâtre d'agrégation de Chimie, des salles de classes, des sanitaires, des locaux techniques et un grand bureau (rez-de-chaussée, aile sud). Une passerelle au premier étage relie les deux ensembles sur leur façade nord, en bordure du parc central de Bordeaux 1. Dans leur aspect extérieur, le seul changement notable, hormis quelques transformations ponctuelles pas toujours du meilleur effet (volets roulants mal positionnés, vitrage réfléchissants par endroit), est la disparition du garde-corps plein en métal de cette passerelle (le changement des menuiseries bois pour des menuiseries métallique en certains endroits n'a pas altéré gravement l'esthétique des bâtiments). Les façades sud des amphithéâtres donnent sur une galerie couverte rectiligne, axe principal de la cité scientifique linéaire conçue à l'origine par l'architecte vers 1955 et inauguré en 1960 (au-dessous de cette ligne droite prend place la galerie

Coupe sur l'amphithéâtre Kastler dans le bâtiment A9



souterraine de service). Pour ces deux bâtiments comme pour tous les autres qu'il a dessinés sur le campus de Talence, l'architecte René Coulon décline le même système constructif avec une structure en éléments de béton armé préfabriqués. Les poteaux sont coulés sur place, niveau après niveau ; les éléments verticaux en façades sont bouchardés tandis que les éléments horizontaux sont bruts de décoffrage. Les plaques de revêtement à l'extérieur sont en béton armé de 7 cm d'épaisseur où ont été incorporés des gravillons de porphyre de Saint-Varent (Deux-Sèvres). A l'intérieur, la structure béton est laissée apparente et les parties en remplissage sont revêtues en Niangon verni (bois africain de couleur brun rosé). Les entrées des amphithéâtres sont revêtues d'un panneautage de bois blond, ce même bois qui habille les parois de l'auditorium. L'équipement intérieur de tous les amphithéâtres (au nombre de 5) fourni par les établissements Tisserand à St-Ouen, est remarquable (l'entreprise existe toujours). On y voit notamment des bancs d'amphithéâtres en tôle pliée, ainsi qu'un système de tableaux coulissants derrière la paillasse du professeur. A l'arrière de l'estrade, une pièce pour les assistants a été équipée de nombreux rangements. Le tableau enchâssé dans un cadre métallique se relève à la manière d'un passe plat, pour permettre d'amener les préparations directement dans l'amphithéâtre.

6 - AMPHITHÉÂTRES DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE (BAT.A9 ET BAT.A10)

RENÉ COULON ARCHITECTE, JEAN-LOUIS LUDINARD CHEF DE PROJET, ROBERT ET JACQUES TOUZIN ARCHITECTES D'OPÉRATION

RECOMMANDATIONS

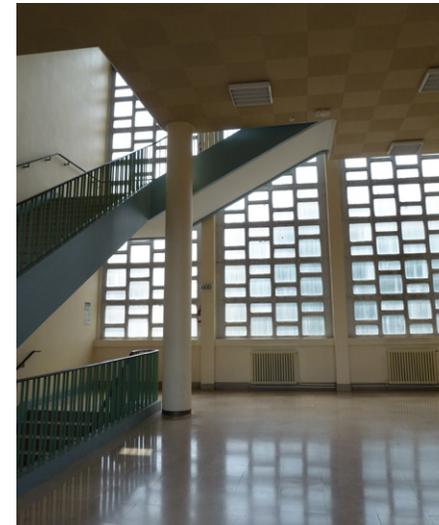


- Les structures apparentes en béton bouchardé seront restaurées là où elles sont abîmées. Aucune peinture ne sera appliquée sur les poteaux et les remplissages.
- Supprimer les volets roulants placés en extérieur : ils pourront être remplacés par des rideaux ou des stores intérieurs, comme à l'origine.
- Au cas où le placement de volets extérieurs serait impératif, les caissons ne dépasseront pas le plan du mur.
- En cas de remplacement des menuiseries en bois, continuer à utiliser des menuiseries métalliques de teinte noire aux profils identiques à ceux déjà employés, avec double vitrage
- Restaurer à l'identique les verres cloisonnés brisés ou manquants
- Refaire les emmarchements qui relient les deux niveaux des cours intérieures
- Rétablir les garde-corps dans leur dessin et leur couleur d'origine (visibles sur les autres auditoriums du même type, bâtiments B5 et B6 de l'extension ouest du campus scientifique, et d'après les photographies anciennes)

- Réparer et compléter les boiseries en place dans les halls, escaliers et foyers en utilisant une essence du même aspect.
- Veiller au bon entretien des sols en pierre de Comblanchien.
- Conserver, entretenir, réparer à l'identique les boiseries en revêtement dans les amphithéâtres, les sièges en métal et les tablettes en bois, les banquettes d'expérimentation, la structure des tableaux noirs, les linsos d'origine au sol et les horloges aux murs.
- Conserver dans la pièce de préparation située à l'arrière de l'amphithéâtre les meubles de rangements en bois apparent, en évitant de les peindre.
- Laisser apparent dans la pièce de préparation le système d'ouverture vers l'amphithéâtre, en évitant tout cloisonnement ou occultation.
- Réaménager les cours intérieures selon le plan d'origine et les photographies anciennes (pelouses et plantations).

6 - AMPHITHÉÂTRES DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE

PHOTOGRAPHIES



7 - ANCIEN CASTEL-TERREFORT (BÂT. A13) (voir Fiche 16 de l'inventaire)

DESCRIPTION



C'est une ancienne chartreuse girondine, petite maison de plaisance établie selon un modèle répandu dans la région, construite vraisemblablement dans les premières années du XVIIIe siècle pour sa façade sud (l'ancien château Brivazac situé sur le campus plus à l'ouest sur la commune de Pessac, aujourd'hui Centre de Loisirs Educatifs Françoise Villeneuve, en est un autre exemple). L'aile droite est vraisemblablement pour sa plus grande partie et pour sa cave une adjonction du début du XIXe siècle. Elle a été remaniée pour accueillir les salles de présentation des collections de Gabriel Holagray, propriétaire du « Castel », négociant et exploitant de l'usine métallurgique installée en 1862 non loin à Peixotte. C'est Gabriel Holagray qui commande à Gaston Schnegg (né à Bordeaux en 1866) une série de sculptures pour l'accès à son musée personnel et pour une chapelle installée au sous-sol. Au Castel Terrefort entre 1915 et 1920, Schnegg ajoute une série de petits édicules : le porche, qui évoque la première renaissance italienne, qui reçoit une citation d'un sonnet de Dante en vieil italien, le puits surmonté d'un linteau supporté par deux colonnes

ioniques et décoré d'un bas-relief représentant la Samaritaine. Pour la chapelle il sculpte deux anges en relief dans l'escalier y conduisant, l'autel où l'on observe le emploi d'une colonne et d'un chapiteau antique, la baie géminée qui éclaire l'endroit ainsi que plusieurs niches (les maquettes en plâtre de ces décors sont conservées au musée des Beaux-Arts de Bordeaux). L'intérieur du corps de logis est décoré de boiseries du début du XVIIIe siècle. Le bâtiment et le domaine environnant (propriété Promis), alors séparés des terrains du château Bonnefont par le chemin Brunet (que la mairie cédera à l'état en 1953), ont été expropriés en décembre 1952 pour accueillir les premiers bâtiments du campus scientifique de Talence. Le corps de logis principal sert aujourd'hui de lieu de réception équipé d'une cuisine et complété d'une salle de réunion. Les ailes latérales ont été occupées par des salles de cours. L'aile gauche, à l'ouest, a été transformée durement.

7 - ANCIEN CASTEL-TERREFORT (BÂT. A13)

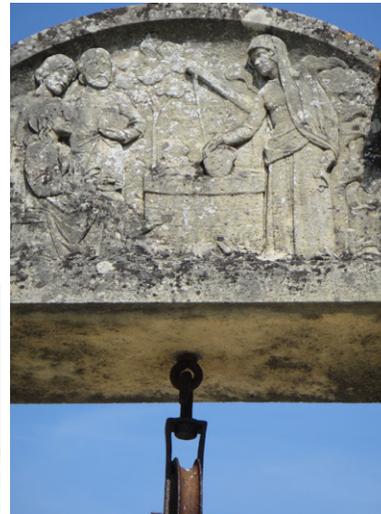
RECOMMANDATIONS



- Préserver l'apparence de la chartreuse girondine pour ses façades et toitures, et l'apparence de ses ailes latérales.
- Redessiner les baies et leurs menuiseries à l'arrière de l'aile gauche, en accord avec l'esprit du lieu.
- Retrouver les dispositions de l'aile droite, quand elle était destinée à abriter les collections du propriétaires. Y accueillir un programme approprié comme un programme muséographique. Pourquoi ne pas y exposer des objets sélectionnés dans les collections scientifiques de l'université ?
- Au cas où une campagne de réhabilitation serait envisagée, on commandera une étude historique analysant les parties d'origine et les parties restaurées à partir de la documentation disponible et de l'observation précise du bâti. Celle-ci devra être réalisée par un historien reconnu ou un architecte titulaire du DSA Architecture et Patrimoine ou diplômé de l'École de Chaillot.

7 - CHÂTEAU CASTEL-TERREFORT

PHOTOGRAPHIES



8 - L'ANCIEN COUVENT DES SOEURS CONTEMPLATIVES DE LA SAINTE FAMILLE

LOUIS-MICHEL, MARCEL ET MICHEL GARROS, ARCHITECTES (voir Fiche 01 de l'inventaire)

DESCRIPTION



L'ancien couvent des sœurs contemplatives de la Sainte-Famille (bat. C4) est construit de 1955 à 1958. Le bâtiment a été conçu par les frères Louis-Michel Garros (1895-1956) et Marcel Garros (1898-1956), architectes, et terminé par Michel Garros, né en 1923 (fils de Marcel Garros). Le programme est celui de la maison mère de la congrégation, et de ce fait assez développé. On y trouve à l'origine une grande chapelle, une bibliothèque, une soixantaine de chambres pour les résidentes permanentes et d'autres lieux d'accueil pour les visiteurs. La composition est dominée par la chapelle, par laquelle on entre en traversant un grand vestibule à l'entrée principale du couvent. Accolé à l'église le cloître donne accès à des bureaux et à l'ancien réfectoire (aujourd'hui salle de réunion), dont la situation est exploitée pour installer à l'ouest une grande pelouse, orientée au couchant, protégée par un rideau d'acacias. Surplombant le tout, une tour reprend la silhouette des clochers romans, et l'aspect italianisant de l'ensemble est accentué par l'utilisation pour toute la toiture d'une couverture de tuiles à la romaine. La couleur laiteuse de la pierre de taille et l'absence de décor sculpté sur l'enveloppe du bâtiment est d'une certaine austérité. Au-dessus du vestibule d'entrée, néanmoins une grande loggia anime la façade sud. Une autre ambiance règne dans le cloître, où le pittoresque est plus affirmé. A l'intérieur des bâtiments, on remarque les escaliers traités à la

manière de l'architecte Dom Bellot spécialiste de l'architecture religieuse en France entre deux guerres, avec des balustres en briquettes de couleur rouge, contrastant avec la main courante en béton peinte en blanche. L'intérieur de la chapelle a été transformé en salle de conférences et de concerts à l'aide d'une structure rapportée réversible. De grands abat-sons cachent les voûtes. Vingt-quatre vitraux du maître-verrier chartrain Gabriel Loire (1904-1996), auteur en 1960 des vitraux en dalles de verre de la fameuse église votive de l'Empereur Guillaume à Berlin, décorent l'endroit sur le thème du voyage.

Beaucoup de végétaux semblent avoir été plantés à proximité du bâtiment dans les années 1950 : on trouve les essences alors à la mode comme le cèdre de l'Atlas, le cyprès bleu d'Arizona, les sapins d'Espagne, les pins d'Alep, les thuyas, les arbres de Judée, les chênes d'Amérique, paulownias, catalpas, tulipiers de Virginie. Après quatorze ans de présence les sœurs vendent leur bien au Conseil Général de la Gironde en 1971 et l'ensemble accueille une école internationale gérée par l'Agence de la Francophonie jusqu'à sa vente en 1996 à l'Université de Bordeaux 1.

8 - L'ANCIEN COUVENT DES SOEURS CONTEMPLATIVES DE LA SAINTE FAMILLE

LOUIS-MICHEL, MARCEL ET MICHEL GARROS, ARCHITECTES

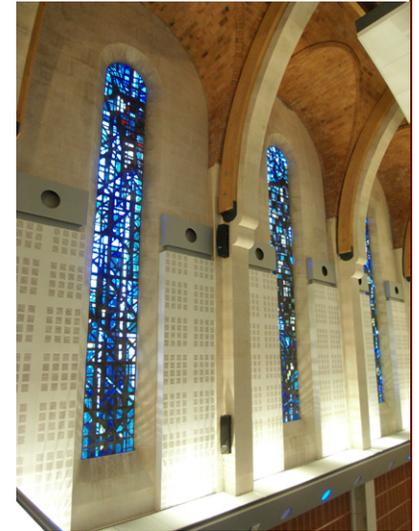
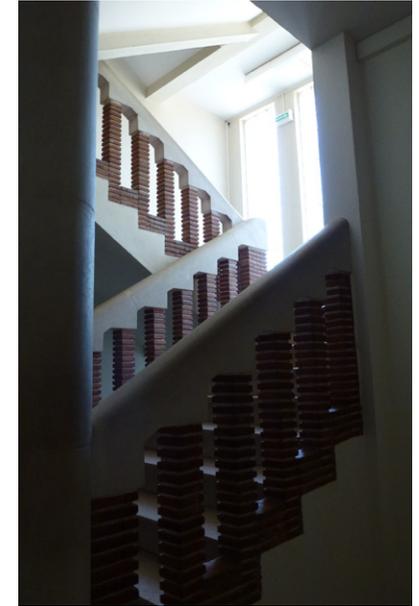
RECOMMANDATIONS



- L'esprit dans lequel l'ensemble a été bâti en fait un lieu de calme qui convient à l'étude et au travail, voire à la résidence. Un réfectoire y était intégré ; malheureusement, un restaurant, digne de n'importe quel établissement de restauration collective, occupe aujourd'hui l'aile ouest au rez-de-chaussée. L'écart entre l'ambition architecturale des créateurs de l'ancien couvent des années 1950 et cet aménagement ne peut être mis en doute. Le traitement regrettable de cette partie du bâtiment, et d'autre part l'intention de bien faire, visible dans la transformation de l'auditorium, montrent qu'il est nécessaire de mettre en place avec un égal souci de qualité, une programmation cohérente de transformation et un plan d'entretien à l'échelle de tout l'édifice.
- Lorsque seront envisagés des travaux qui iront au-delà de l'entretien courant, compte tenu de son histoire, on commandera à un spécialiste reconnu, historien de l'architecture du XXe siècle ou architecte titulaire d'un DSA Architecture et Patrimoine ou diplômé de l'Ecole de Chaillot, une étude préliminaire documentant en détail les anciennes distributions intérieures, les modes de construction et les modes de décoration d'origine, le traitement du jardin situé dans le cloître, bref les intentions initiales des architectes (dont un réside encore à Bordeaux). Les informations apportées par cette étude devront être mises à profit par le maître d'œuvre chargé du projet.

8 - L'ANCIEN COUVENT DES SOEURS CONTEMPLATIVES DE LA SAINTE FAMILLE

PHOTOGRAPHIES



9 - INCUBATEUR RÉGIONAL - ANCIEN CHÂTEAU BEOULAYGUE, CENTRE PREVOST 2

(voir Fiche 02 de l'inventaire)

DESCRIPTION



L'immeuble situé aujourd'hui au lieu-dit Béoulaygue, compris dans le domaine du Haut Carré, est constitué de plusieurs corps de bâtiment, accolés les uns aux autres. Le plus ancien situé au sud est une maison de plaisance vraisemblablement construite au début du XVI^e siècle, comme semble l'indiquer les encadrements et la proportion des baies, ainsi que la volumétrie de la tour d'angle. L'intérieur du bâtiment a été entièrement refait et il y a peu et tout vestige très ancien semble avoir disparu ici. Les toitures de ce premier bâtiment ont été modifiées dès les années 1890-1900, à l'époque de la construction de la première extension vers le nord, transformant ce premier ensemble en une grande maison d'habitation suburbaine plutôt quelconque. Celle-ci fut elle-même prolongée par la suite à la fin des années 1950 par une annexe du couvent des sœurs de la Sainte-Famille (aujourd'hui Centre Prévost 2) d'une grande banalité. Sa partie nord a été doublée récemment par une nouvelle façade qui est un bon exemple d'architecture des années 2000, dans le sens où son esthétique est dépendante de la mode contemporaine en faveur du développement durable et des nouvelles normes de qualité environnementale.

Le relevé cadastral de 1846, conservé aux archives municipales de Talence, fait apparaître un potager et un verger à l'emplacement du bâtiment de l'INRIA en construction sur le flanc sud de l'ancien château, ainsi qu'un parc autour de deux allées principales en croix plus à l'est, en partie conservé et augmenté dans les années 1950.

RECOMMANDATIONS

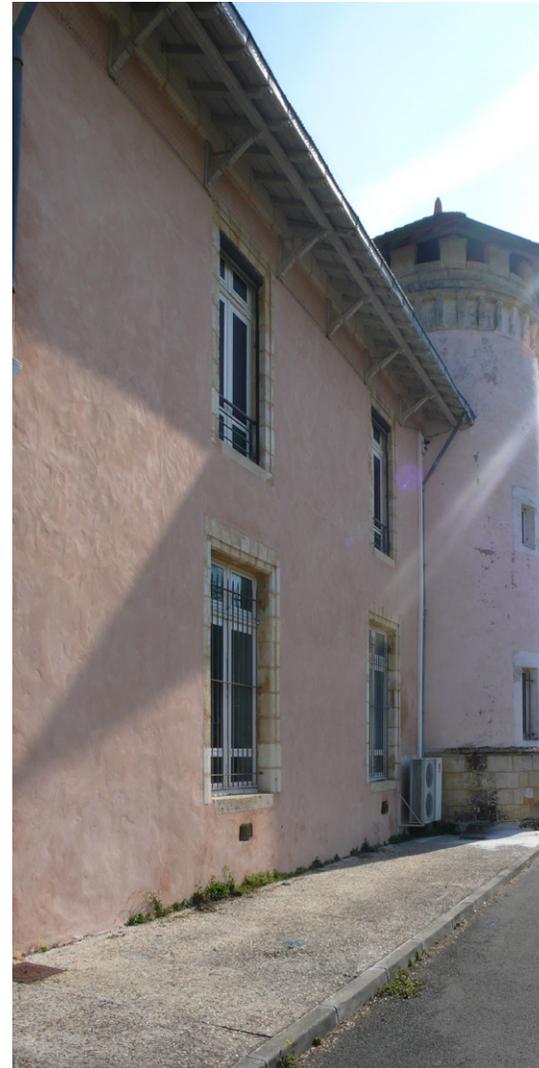


La première maison sur le site est un témoignage fort intéressant de l'architecture du XVI^e siècle, mais a malheureusement été massacrée intérieurement par les transformations successives qu'elle a subies. Sa proximité future avec un nouveau bâtiment hors d'échelle ne va pas dans le sens de sa mise en valeur. Il conviendrait toutefois de ménager son enveloppe extérieure au cas où des travaux s'y attaqueraient une nouvelle fois.

- L'appareil de ventilation de la climatisation, sauvagement installé en façade au sud, est à faire disparaître.
- Les baies, à l'exemple de ce qui a été fait sur la façade ouest, devront être refaites et munies de trumeaux en pierre.
- La porte d'entrée de la maison à l'ouest, totalement ratée dans ses proportions, et malheureusement transparente, devra être refaite dans l'esprit de la construction d'origine.
- L'ancien portail d'entrée en pierre de la propriété donnant sur la rue devra être conservé
- Les communs à proximité, pourraient être reconstruits en s'inspirant du XIX^e siècle, ou bien détruits vu leur état de ruine avancée.

9 - INCUBATEUR RÉGIONAL - ANCIEN CHÂTEAU BEOULAYGUE, CENTRE PREVOST 2

PHOTOGRAPHIES



10 - PONT DES UNIVERSITÉS - FRANCISQUE PERRIER, ARCHITECTE

(voir Fiche 19 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Le pont des universités est construit en 1971 pour relier le premier campus scientifique à son extension de l'ouest. Son architecte Francisque Perrier, architecte des Bâtiments Civils et Palais Nationaux a choisi d'en faire un arc monumental moderne, un signal visible de loin pour marquer le paysage. Le tablier est soutenu dans la partie centrale par un tréteau de béton armé autour duquel s'enroulent deux anneaux se réunissant dans la partie supérieure pour ne former qu'un seul cercle. La circulation supérieure est ainsi cadrée par une sculpture de taille respectable, tandis que celle-ci apparaît ancrée dans le terre-plein central de la route inférieure. D'abord ouvert à la circulation automobile le tablier supérieur avec la chaussée médiane et ses trottoirs sont utilisés aujourd'hui exclusivement par les piétons.

RECOMMANDATIONS

- Couper les arbres qui ont poussé en faisant écran du côté ouest afin de dégager la vue sur l'anneau.
- Peindre le garde corps récent dans un couleur lui permettant de se fondre visuellement avec le tablier de béton.



11 - RECHERCHE BIOLOGIE ET PHYSIOLOGIE ANIMALE, MAISON DE GARDIEN

RENÉ COULON ARCHITECTE, JEAN-LOUIS LUDINARD CHEF DE PROJET, ROBERT ET JACQUES TOUZIN ARCHITECTES D'OPÉRATION

(voir Fiches 30 et 22 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Ce bâtiment de l'architecte René Coulon, construit dans l'extension du premier campus scientifique quelques années après le bâtiment de recherche en physique reprend ses principes de construction. Mais il est plus épais et moins élevé de deux niveaux. Cette compacité répond à une demande de plus de surfaces pour les laboratoires, sachant que la distribution intérieure repose sur la présence d'un couloir central, coupé en son centre par la cage d'escalier principale et un ascenseur, et aux extrémités par une distribution verticale secondaire et un monte charge. Ici aussi les poutres en béton ont été surdimensionnées et évidées afin de pouvoir ménager de véritables galeries de service entre chaque niveau dans lesquelles peuvent être installées des gaines pour les fluides et le matériel nécessaire à la bonne marche des laboratoires. Le dispositif est visible en façade, la galerie de service étant ventilée et éclairée naturellement par des ouver-

tures en longueur situées au-dessus des vitrages les plus importants. La barre plus longue que le bâtiment de recherche en physique, qui constitue le premier exemple de ce type, est interrompue ici par deux fois quatre travées aménagées à l'origine pour des bibliothèques, des salles de réunions ou des bureaux, pourvues d'un balcon filant à chaque étage. Ce bâtiment étant visible de la partie centrale du campus et servant de repère visuel, il a été choisi parmi d'autres constructions équivalentes comme témoignage de l'évolution du type de bâtiment de recherche mis en place par Coulon. La maison de gardien est une autre invention de l'architecte dans la même famille de bâtiment dont il poursuit ici l'évolution en en proposant une interprétation de la maison individuelle.

11 - RECHERCHE BIOLOGIE ET PHYSIOLOGIE ANIMALE, MAISON DE GARDIEN

RENÉ COULON ARCHITECTE, JEAN-LOUIS LUDINARD CHEF DE PROJET, ROBERT ET JACQUES TOUZIN ARCHITECTES D'OPÉRATION

RECOMMANDATIONS



- Comme pour les 6 bâtiments situés à l'entrée du premier campus scientifique, (bâtiments A1, A2, A3, A4, A5 et A6) construits par René Coulon, avec leur structure béton laissée visible et leurs panneaux de remplissage de béton et gravillons de porphyre de Saint-Vérent (dans les Deux-Sèvres), il est demandé un soin particulier dans toute transformation d'envergure pour en respecter l'aspect
- On respectera notamment les mesures et proportions initiales, le rythme des pleins et des vides, les retraits et les avancées.
- On n'acceptera, à l'extérieur de remplacer les éléments anciens que par des éléments nouveaux aussi solides, et procurant des effets visuels équivalents, au point de vue de la texture et de la couleur.

11 - RECHERCHE BIOLOGIE ET PHYSIOLOGIE ANIMALE, MAISON DE GARDIEN

PHOTOGRAPHIES



12 - CHÂTEAU D'EAU - PIERRE MATHIEU, ARCHITECTE (voir Fiche 37 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Le château d'eau est installé sur le point le plus élevé du site. Au-dessus du réservoir a été aménagée une salle vitrée d'où l'on peut découvrir un vaste panorama sur le campus et sur toute l'agglomération bordelaise. De l'extérieur, le bâtiment placé à l'articulation des deux parties principales du campus, la plus ancienne à l'est et la plus récente à l'ouest, joue un rôle important de signal. Sa forme est caractéristique, et se rapproche de celles couramment employées dans le design d'objets des années 1960.

RECOMMANDATIONS



- Le château d'eau semble en bon état de marche et il est régulièrement entretenu.
- La présence à son faite d'une pièce vitrée permettant de voir l'ensemble du site pourrait donner lieu à des ouvertures ponctuelles au public, à condition d'en repenser l'accès aujourd'hui trop sommaire.
- La visite de sa partie basse et de son impressionnante salle supérieure voûtée en béton, située en-dessous du réservoir, accessible par ascenseur, comprenant l'explication du fonctionnement de l'ensemble, pourrait être organisée quant à elle régulièrement. Le visiteur y prendrait conscience de l'équipement technique et de la complexité des réseaux d'alimentation parcourant le campus

13 - AMPHITHÉÂTRE AULA MAGNA - PIERRE MATHIEU, CLAUDE BOUET ET PAUL DAUREL, ARCHITECTES

(voir Fiche 42 de l'inventaire)

DESCRIPTION



La faculté de Droit et de Sciences Economiques est un ensemble fractionné entre salles de cours à l'est, présidence au centre, amphithéâtres à l'ouest avec pour chacun de ces éléments des singularités de forme et de traitement architectural. Aujourd'hui, elle intrigue par son manque de caractère et l'éclectisme de la juxtaposition de bâtiments qui ont perdu beaucoup de leur sens suite aux aménagements postérieurs. L'animation de la façade du bloc des petits amphithéâtres était initialement réalisée grâce à l'emploi de claustras de béton, aujourd'hui disparus presque en totalité et invisibles si l'on regarde le bâtiment depuis le sud et la station du tramway. En retour d'équerre, le grand amphithéâtre ou Aula Magna se distingue par le portique qui le précède, auquel on accède par un grand emmarchement à la manière d'un temple classique. Prévu en béton apparent selon la mode brutaliste, avec des panneaux striés verticalement ou horizontalement, il est de nos jours peint en blanc, ce qui lui donne de loin une apparence étonnante, un peu à la manière d'un mausolée de marbre quand la lumière est favorable. Sa sous-face, comme pour l'ensemble des espaces de circulations de la faculté est traitée en caissons. L'amphithéâtre a été rénové récemment et une partie de son mobilier a été changé. Le long meuble sur l'estrade est constitué d'éléments en bois en pyramides inversées sur lesquels court un épais plateau. Cette forme évoque le faux plafond acoustique, lui-même formé de pyramidions inversés. Le dispositif est complété au lointain par un mur écran à redents qui vient animer le fond de la scénographie.

RECOMMANDATIONS



- Il conviendrait de concevoir dans son aspect extérieur un projet de mise en valeur globale pour le bâtiment de l'Aula Magna, ne dissociant plus son portique comme aujourd'hui. Le bâtiment ayant été construit dans son ensemble pour rester en béton brut, avec des panneaux dont la surface striée devait animer la peau du bâtiment et dont les joints étaient noirs et en creux.
- Corrélativement, toute stratégie de mise en peinture devra faire l'objet d'une étude fine, et cette fois ci à l'échelle de l'ensemble de la faculté de Droit et Sciences Economiques, pour veiller à ne pas singulariser trop ses parties, et pour ne pas défigurer le projet initial.
- Les emmarchements et le sol du portique devront être réparés à l'identique.
- En cas de projet de rénovation intérieure, le dispositif du décor fondé sur la répétition de volumes pyramidaux et de formes triangulaires devra être respecté, du moins dans l'esprit, si sa restitution à l'identique est impossible.

13 - AMPHITHÉÂTRE AULA MAGNA

PHOTOGRAPHIES



14 - GRAND AMPHITHÉÂTRE DE LA FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PIERRE MATHIEU, PAUL DOREL ET ROBERT TAGINI, ARCHITECTES

(voir Fiche 48 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Dans le plan d'ensemble dressé par Sainsaulieu entre 1964 et 1966, le grand amphithéâtre de la faculté des Lettres et Sciences Humaines (amphi 700), à l'arrière du bâtiment d'administration, est situé sur un axe majeur du nouveau campus, où a pris place de l'autre côté de l'actuelle ligne de tramway, la présidence de la faculté de Droit et Sciences Economiques. Aujourd'hui cet emplacement est resté le même, mais les adjonctions diverses et l'abandon du plan initial font qu'il se trouve peu visible, délaissé, avec un rang tout à fait secondaire dans la scénographie du campus. C'est dommage car il est l'élément le plus dessiné de ce quartier universitaire avec son voisin plus récent, la maison des arts de Massimiliano Fuksas. Précédé d'un hall de marbre perché au dessus d'une grande volée d'escalier (qui dans sa traduction en façade est assez maladroite), l'amphithéâtre est contenu par une structure de béton armé en portique, dont les poteaux sont de section triangulaire et s'effilent en partie basse. Un volume a été

ajouté au lointain de l'estrade et émerge du parallépipède rectangle initial. A cet endroit le mur extérieur est opaque (caché aujourd'hui par deux arbres). Une réhabilitation récente a tenté d'inverser cette tendance chère au brutalisme anglo-saxon, dont la mode s'est répandue au milieu des années 1960 en France, et qui a inspiré de la même façon la construction de l'Aula Magna de la faculté de Droit et Sciences Economiques. Les remplissages entre les poteaux ont été ici comblés par des vitres réfléchissantes. Des essais de peinture, blanche éclatante ou vieux rose, s'étalent de manière incongrue sur un béton qui devait être laissé brut à l'origine, et qui est parfois animé par un effet de panneautage où alternent stries horizontales et verticales. A l'intérieur, la réhabilitation est aussi très visible mais moins traumatisante pour l'architecture d'origine.

14 - GRAND AMPHITHÉÂTRE DE LA FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PIERRE MATHIEU, PAUL DOREL ET ROBERT TAGINI, ARCHITECTES

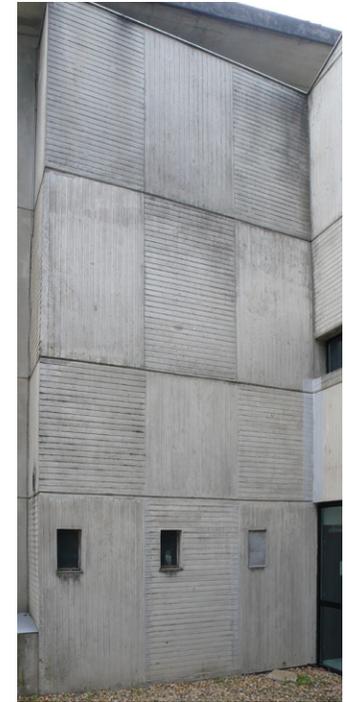
RECOMMANDATIONS



- Ce bâtiment a été réhabilité récemment, partiellement et maladroitement, dans la mesure où le principal problème posé n'a pas été traité. Il semble en effet qu'on ait voulu gommer le style brutaliste suivi par ses concepteurs - qui a peut-être déjà manqué de souffle pendant la réalisation. A l'extérieur, on reste dans l'expectative. Les vitres nouvelles permettent aux nuages de se refléter pour désamorcer l'aspect agressif recherché initialement, mais il n'en reste pas moins que la rudesse de la mise en œuvre est toujours là. C'est aussi peut-être le manque de monumentalité perceptible dans le non lieu urbain organisé à ses abords qui fait défaut. Pour faire mieux, il convient ici de reprendre le projet de réhabilitation et de réfléchir sur la manière de donner plus de force à ce géant anesthésié. Une réflexion qui pourrait s'élargir à l'ensemble des bâtiments de la faculté des Lettres et des Sciences Humaines, transposition formelle du premier campus scientifique de Bordeaux Talence situé plus à l'est, mais réalisé avec des moyens économiques proportionnellement moins importants et l'usage systématique de la préfabrication.
- Toute tentative de mise en peinture sans une étude préalable confiée à un spécialiste, qu'il soit plasticien reconnu dans ce domaine, ou architecte spécialisé dans la réhabilitation du patrimoine du XXe siècle, doit être écartée.

14 - GRAND AMPHITHÉÂTRE DE LA FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PHOTOGRAPHIES



E1 - ABORDS DU CHÂTEAU BONNEFONT

(voir Fiche E02 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Le château Bonnefont dominait un parc d'une dizaine d'hectares installé en contrebas dans la vallée traversée par un ruisseau aujourd'hui enterré. Ses abords immédiats étaient traités en terrasse que l'on ressent aujourd'hui encore malgré les pentes adoucies, et les accès routiers asphaltés. Des dépendances à l'est sont aujourd'hui noyées dans des constructions postérieures sans intérêt. A proximité de l'ancien portail d'entrée, on remarque la maison du gardien datant vraisemblablement des années 1890 (bâtiment A40). Dans un bosquet plus à l'ouest, on voit un bassin. Bordant la façade principale, une aire asphaltée permet aux automobiles d'atteindre au plus près la façade du château du début du XIXe siècle, détruisant la scénographie de son accès. A l'ouest deux grands tilleuls cadrent la composition et masquent la chaufferie des années 1960 (rénovée dans les années 1990-2000). Le point de vue depuis l'entrée principale de la faculté est massacré par la présence d'un autre grand parking. Subsiste le fût d'un cèdre foudroyé dans un triangle de végétation rescapé.

RECOMMANDATIONS



- La façade principale du château Bonnefont est parfaitement visible depuis l'entrée du campus scientifique. L'aménagement de ses abords permettra de redonner à celle-ci une qualité qu'elle a perdue au fil du temps. Pour cela, il convient de retrouver la composition en terrasse et d'isoler la façade principale de l'ancien château, en lui redonnant un accès libéré du stationnement automobile.
- Dans le cadre de l'étude historique qui devra être commandée sur le château de Bonnefont, on inclura l'étude de son parc et de son évolution au fil du temps jusqu'à aujourd'hui.
- Reposant sur cette étude préalable, on établira un projet global de mise en valeur du site, incluant le parc du premier campus scientifique (ensemble E2).
- Pour l'étude comme pour le projet de mise en œuvre, on fera appel à un maître d'œuvre paysagiste DPLG, créateur et familier de l'histoire des jardins.

E1 - ABORDS DU CHÂTEAU BONNEFONT

PHOTOGRAPHIES



E2 - LE PARC DU PREMIER CAMPUS

(voir Fiche E03 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Le parc du premier campus scientifique profite de la topographie et des aménagements de l'ancien parc du château Bonnefont. L'architecte René Coulon dans la composition du premier plan-masse de 1953, qui a peu de choses près sera réalisé en 1960, réutilise le bassin rectangulaire. Alimenté par un ruisseau aujourd'hui souterrain passant un peu plus loin au sud, c'était à l'origine vraisemblablement un vivier autour duquel René Coulon a installé une pelouse de forme ovale, cernée par un cheminement piéton. Aujourd'hui ce dispositif est parfaitement visible, même si le bassin couvert de nymphéas confère à l'ensemble une ambiance plus impressionniste et moins rigoureuse. L'ovale qui renvoie à la tradition anglaise est prolongé à l'ouest par un parc planté. Les deux figures sont au cœur de la composition bordée par les constructions universitaires : on peut y voir là une influence du campus à l'américaine dans son dessin le plus traditionnel. La partie ouest a été bouleversée dans les années 1990/2000 par l'implantation d'une série de bâtiments ; seule l'extrémité à proximité de l'ancien bâtiment de la propédeutique (département Licence, bâtiment A22) est encore correctement entretenue et plantée.

RECOMMANDATIONS



- Ce parc fera l'objet d'une étude historique veillant à retrouver les archives de ses états successifs notamment depuis le début du XIXe siècle.
- Reposant sur cette étude préalable, on établira un projet global de mise en valeur du site, incluant le parc du premier campus scientifique (ensemble E03).
- Pour l'étude comme pour le projet de mise en œuvre, on fera appel à un maître d'œuvre paysagiste DPLG, créateur et familier de l'histoire des jardins.

E2 - LE PARC DU PREMIER CAMPUS

PHOTOGRAPHIES



E3 - LES ABORDS DU CASTEL TERREFORT

(voir Fiche E07 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Les abords du Castel Terrefort sont aujourd'hui traités uniquement dans le but de faire jouer au bâtiment ancien le rôle de façade avantageuse de l'université depuis la rue. Malheureusement, seule la séquence d'entrée est mise en valeur ainsi que les éléments de sculpture très pittoresques rapportés par Gaston Schnegg. Il s'agit aujourd'hui d'une mise en scène peu convaincante, et plutôt d'un cache-misère. L'arrière du bâtiment voisine très rudement avec les immeubles du premier campus scientifique, qui a cet endroit ont été réhabilités sans ménagement. Et qui font preuve d'une manière significative du peu de cas avec lequel le patrimoine architectural des années 1960 a été jusqu'à présent traité. L'autre voisinage avec l'ancien institut d'œnologie, construit dans les années 1980-1990, d'une grande médiocrité architecturale, et aujourd'hui abandonné, donne ici l'impression d'un campus fantôme. Bref le potentiel est gâché tandis qu'il existe bel et bien.

RECOMMANDATIONS



- Dans le cadre de l'étude historique qui devra être commandée sur le château de Terrefort, on inclura l'étude de son jardin et de son évolution au fil du temps jusqu'à aujourd'hui.
- Dans les abords immédiats du castel Terrefort, on veillera à faire disparaître l'ensemble de constructions parasites avoisinantes, aujourd'hui sans fonction, et lui donner un accès correct depuis la rue comme depuis le campus.
- Pour l'étude comme pour le projet de mise en œuvre des abords du Castel Terrefort, on fera appel à un maître d'œuvre paysagiste DPLG, créateur et familier de l'histoire des jardins.

E3 - ABORDS DU CASTEL TERREFORT

PHOTOGRAPHIES



E4 - LE PARC DU HAUT-CARRÉ (voir Fiche E01 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Dans ce périmètre d'environ 9 hectares, appartenant aujourd'hui en propre à l'université de Bordeaux 1, l'ancien domaine est clos de murs pour sa plus grande partie (à l'exception du côté nord en bordure de la résidence Noailles). Au nord-ouest, on trouve l'ancien château de Béoulaygue (bat. C5, aujourd'hui Incubateur Régional d'Aquitaine), ancienne maison de plaisance dont la partie la plus ancienne semble être du XVI^e siècle (entièrement refaite dans les années 1990-2000, notamment à l'intérieur), avec sa conciergerie (des années 1830) et les ruines de ses communs. A proximité immédiate, plus au sud, en construction aujourd'hui, s'étend le bâtiment de l'INRIA.

A l'est, on trouve l'ancien couvent des sœurs contemplatives de Sainte-Famille, construit de 1955 à 1958 (bat. C4). Son annexe construite à la fin des années 1950 est accolée à une extension du château Béoulaygue construite dans les années 1890 (bât. C5 et Centre Prévost 2). A l'entrée du domaine, dont l'appellation courante est le Haut Carré, est installé depuis la fin des années 1990 le bâtiment du CELIA (C6, Centre des Lasers Intenses et Applications) à proximité de quatre maisons d'habitation plus anciennes.

Le site surplombe le premier campus scientifique et le clocher de l'ancienne église du couvent est un repère visible de partout depuis cette partie de l'ensemble universitaire. Au sud, en contrebas de la propriété, la prairie arborée est une ancienne terre à vigne pour un peu plus de 5 hectares (appellation Haut-Brion). Le faîte de la colline a été occupé au fil du temps par deux grandes maisons, Rostang et Béou-

laygue, cette dernière comprenant au XIX^e siècle un jardin d'agrément avec parterre, un verger et un parc planté d'essences diverses à la manière d'un arborétum. Une plantation régulière est encore aujourd'hui axée sur la façade du premier bâtiment tournant le dos à la rue de la Vieille tour. Une allée principale constituée de huit charmes est prolongée par des platanes. Cette plantation est sur une pente légère, inclinée vers le vallon d'Ars. Dans les années 1950, les sœurs de la Sainte-Famille ont repris cette perspective axée sur le bâtiment pour y placer la statue de Saint-Joseph. Elles ont ouvert une autre allée en direction d'une statue de la Vierge. Puis elles ont inscrit l'ensemble dans une grande allée ovale en créant un circuit autour de leur nouveau bâtiment. Dans l'ensemble de la propriété divisée entre prairie au nord-est et sous-bois, beaucoup de végétaux semblent avoir été plantés dans les années 1950 : on trouve les essences alors à la mode comme le cèdre de l'Atlas, le cyprès bleu d'Arizona, les sapins d'Espagne, les pins d'Alep, les tuyas, les arbres de Judée, les chênes d'Amérique, paulownias, catalpas, tulipiers de Virginie... Après quatorze ans de présence les sœurs vendent leur bien au Conseil Général de la Gironde en 1971. Le parc est alors amputé du château Rostang où un promoteur construit l'actuelle Résidence Noailles (logements en copropriété), et il n'est quasiment plus entretenu. Un unique jardinier s'en charge quand l'ensemble devient école internationale pour l'Agence de la Francophonie, jusqu'à sa vente en 1996 à l'Université de Bordeaux 1.

E4 - LE PARC DU HAUT-CARRÉ

RECOMMANDATIONS



- Ne plus construire dans l'enceinte du domaine.
- Commander une étude historique détaillée : s'attachant à décrire les essences et à retrouver dans la mesure du possible le dessin des jardins, parcs et plantations des anciennes propriétés sur les terrains desquelles le couvent a été installé ; analysant leur évolution dans le temps.
- Se reposer sur l'étude préalable pour établir un projet global de mise en valeur du site, en incluant sa dimension historique.
- Faire appel pour l'étude comme pour le projet à un maître d'œuvre, paysagiste DPLG, créateur et familier de l'histoire des jardins.

E4 - LE PARC DU HAUT-CARRÉ

PHOTOGRAPHIES



E5 - LE PARC CENTRAL (voir Fiche E12 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Initialement prévu pour recevoir des aires d'évolution sportive et des cours de tennis à proximité de la faculté de Droit et de Sciences Economiques, cet espace se compose de deux parties, de part et d'autre d'un cheminement piéton, plus ou moins sauvage. Celui-ci mène des villages universitaires et des autres établissements d'enseignement du sud du site, à la station de tramway centrale et au restaurant universitaire. La partie est, à proximité de la piscine et du gymnase, est plus structurée au point de vue végétal. De grands sujets se sont développés, certainement en place avant que le campus ne s'y installe. La partie ouest est une prairie aujourd'hui plus ou moins arborée avec à son extrémité, un accès asphalté vers une station de pompage. Les lotissements périurbains se dressent à la limite sud. La ligne de tramway serpente pour donner la limite au nord. L'emplacement de ce parc naturel est au centre quasi géographique du campus de Bordeaux-Talence-Pessac-Gradignan, ce qui en fait la particularité et l'intérêt dans la vie étudiante et la vie du campus.

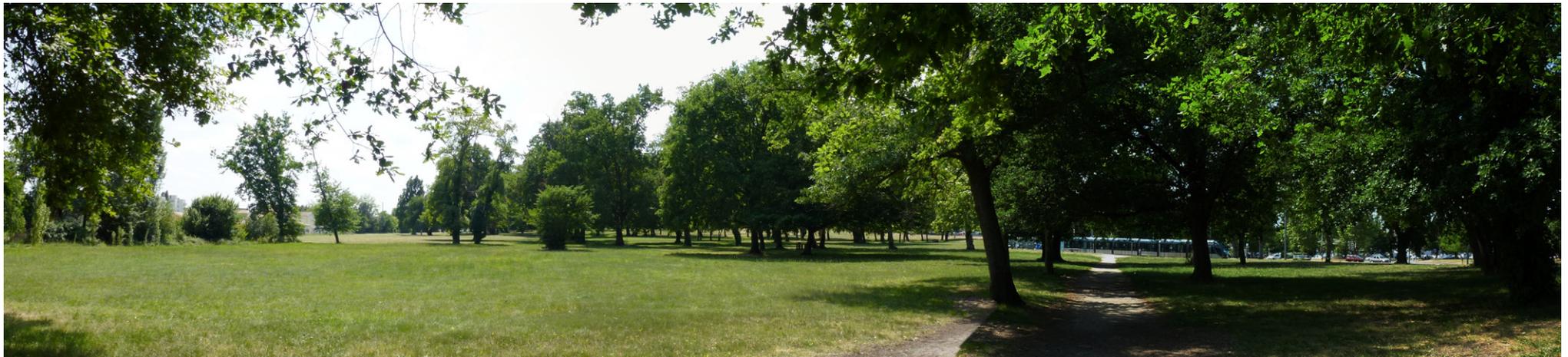
RECOMMANDATIONS



- Le parc central est aujourd'hui un lieu de passage. On peut facilement imaginer qu'il puisse devenir vu son emplacement, un pôle de la vie étudiante et de la vie de campus.
- Une étude devra être commandée à un paysagiste DPLG pour faciliter la préservation et l'enrichissement du milieu naturel, de même que son entretien, en relation avec un projet d'équipement à sa mesure.

E5 - LE PARC CENTRAL

PHOTOGRAPHIES



E6 - LE PARC NORD-OUEST (voir Fiche E13 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Résultat du manque de suivi dans le plan d'urbanisme proposé en 1964-1966 par l'architecte Louis Sainsaulieu, cet élégant ensemble boisé n'aurait jamais dû se développer à l'emplacement de ce qui devait être la principale avenue donnant accès à la présidence de l'université de Droit et Sciences Economiques et l'amorce d'un axe majeur de circulation, à la fois automobile et piétonne sur cette partie du campus. Ce délaissé, associé à une réserve foncière jamais entamée, en a bien profité. Il se présente aujourd'hui comme un parc urbain et c'est une véritable aubaine, à la fois pour l'université et pour la ville qui s'est développée à son contact. Très joliment traité du côté de Pessac, cet ensemble ouvert souffre du stationnement sauvage dans sa partie sud, le long de tracés plus ou moins sauvages qui se sont implantés dans la continuité de parking initial. Dans sa partie ouest le dispositif anti intrusif est constitué d'un fossé, très efficace semble t'il.

RECOMMANDATIONS



- Une étude menée par un paysagiste DPLG devra être lancée pour permettre de finaliser un projet de mise en valeur de cet ensemble boisé classé au PLU de Pessac (partiellement). Il faut notamment de toute urgence empêcher le développement du parking sauvage et prendre sérieusement en main le délicat problème du stationnement dans cette partie du campus.
- Cet espace naturel devra être correctement aménagé dans le cadre de la vie étudiante et d'une manière plus large dans le cadre de la vie de campus dont il peut constituer un atout.

E6 - LE PARC NORD-OUEST

PHOTOGRAPHIES

